

RANDONNÉE À PIED

LE GRAND HUIT

- **DISTANCE** 13,5 km
- **TEMPS/DURÉE** 4h
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 287 m
- **DÉPART** Mairie de Putanges Pont Écrepin (commune de Putanges le Lac), à 20 km à l'ouest d'Argentan par la D 15.

BALISAGE

- 1 à 2 → jaune
- 2 à 3 → blanc - rouge
- 3 à 6 → jaune
- 6 à 9 → blanc - rouge
- 9 à 11 → jaune
- 11 à 12 → blanc - rouge
- 12 à 1 → jaune

DIFFICULTÉS !

- Traversées de routes

POINTS D'INTÉRÊTS



© JE Rubio

© D. Commendal

EN CHEMIN

- Putanges le Lac
- Chapelle St Roch
- Manoir de la Cour
- Retenue de Rabodanges

DANS LA RÉGION

- La Roche d'Oëtre
- Athis Val de Rouvre : Maison de la Rivière et du Paysage
- Briouze : Le marais du grand Hazé

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com

www.randonnee-normandie.com

Retrouvez le circuit en ligne :



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -
édition 2025 - téléchargement gratuit - Ne peut être vendu
C.Photo de la couverture : © JE. Rubio

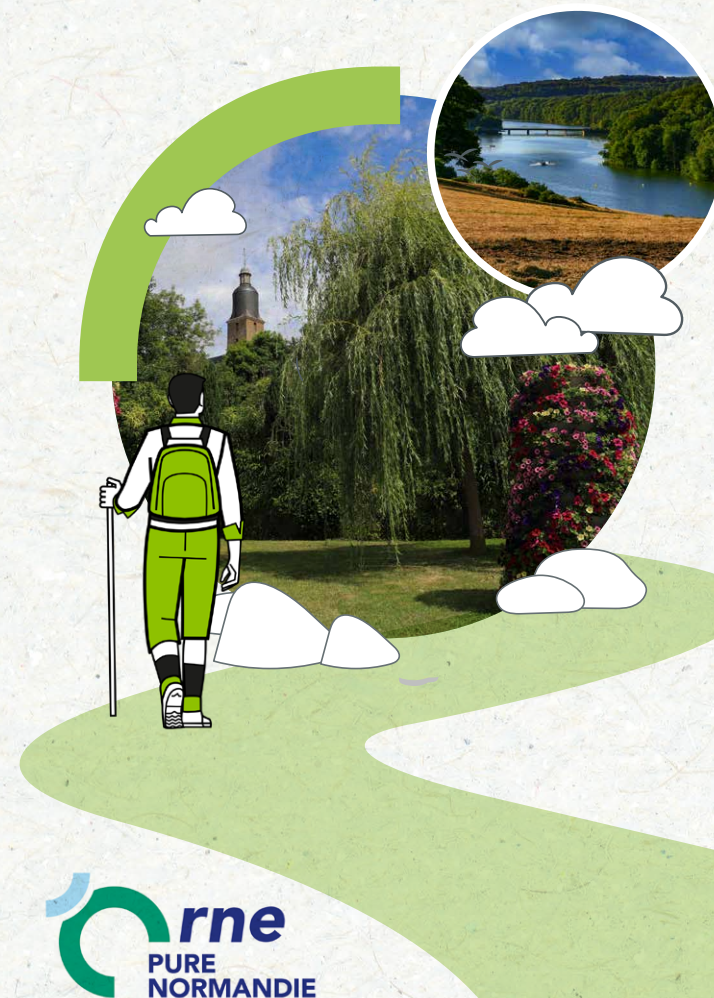
JE RAND'ORNE

EN SUISSE NORMANDE

LE GRAND HUIT

DISTANCE 13,5 km - **DURÉE** 4h - **NIVEAU** Assez facile

DÉPART PUTANGES-PONT-ÉCREPIN



Agence signe=temps



DISTANCE 13,5km - DURÉE 4h - NIVEAU Assez facile

PAS À PAS

- 1 Du parking, monter la rue principale, puis tourner à gauche rue du Dr-Prodhomme. Après 300 m, bifurquer à droite, place de Londres, traverser la D 909 (**prudence !**) et continuer en face chemin des Coutures (🚰 lavoir).
- 2 Aux maisons, prendre la route à droite (GR® 36). Elle dessert Le Vieux-Putanges puis La Heurtaudière.
- 3 À la fourche, prendre à droite le chemin bordé de murets. Bifurquer à gauche et continuer par le sentier vers La Grande-Vienne.
- 4 Aux quatre chemins, croiser le GR® et passer à droite du lavoir.
- 5 Descendre par la route à droite. En bas, prendre la D 872 à droite sur 2 km et arriver à la chapelle Saint-Roch.
- 6 Traverser la D 121 (**prudence !**) pour gagner le manoir de la Cour, à 200 m.
- 7 Revenir à la chapelle.
- 8 Descendre par la D 121 (**prudence !**). Avant le virage, dévaler la rue à droite. Elle vire à droite en contrehaut du lac. Au bout, enjamber le ruisseau et grimper par le chemin creux, très encaissé. Laisser à gauche la voie d'accès aux Ventes, puis s'engager sur le sentier à gauche. Couper la piste et poursuivre en face par le chemin creux. Il vire à droite puis descend à gauche. Franchir le pont sur la Vienne, remonter et négliger La Petite-Vienne à gauche avant de retrouver les quatre chemins de l'aller.
- 9 Tourner à droite pour repasser à droite du lavoir.
- 10 Monter par la route à gauche et continuer par le chemin creux. Emprunter la D 872 à gauche. Descendre par la D 15 à gauche sur 50 m (**prudence !**) et prendre la route à droite. Poursuivre tout droit par la piste. Elle vire à gauche vers L'Oisnerie. Continuer à droite par la route d'accès, puis emprunter la route à gauche.
- 11 À La Billette, continuer tout droit (GR® 36) par la route.
- 12 Traverser la D 909 (**prudence !**) et continuer par la rue en face. Après le collège, descendre à droite. Au camping, tourner à gauche et poursuivre par la Grande Rue à droite. Au bout, retrouver le parking.

